

Préfecture de la Haute-Marne

Code postal 52170

Commune de FONTAINES SUR MARNE

code Insee 52203

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1.	Fiche commun	ale annexée à l'arrê	té préfect	oral						
	n°	1008	du	15 févroer 2006			mis à jour le	08/06/2010 (AP n°1 / /2014 (AP		
			armer so	se	rvitudes			(1)		
2.	Situation de la	commune au regar	d d'un ou		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	tion de	risques [PPF	R]		
2.1	La commune	est située dans le péri	mètre d'un	PPR	naturels	X	miniers	technologiques	non	
	Appro	uvé par arrêté inter- préfectoral n°664	date		14 janvier	2014	aléa		Inondation	
	Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : La note de présentation							consultable sur Internet * X		
	Le règlement							consultable sur Internet * X consultable sur Internet * X		
	Les documents graphiques :									
	Le règlement d	e ce PPR intègre des p	rescriptions	de travaux				oui	non x	
3. 8	Situation de la en application de	tuation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité n application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.								
	La acommuna a	st située dans une zone	da alaministi		Forte	Moyer			Très faible	
	La commune e	st situee dans une zone	*	zone 5	zone		3 zone 2 nentaire pour le nivea	Zone 1 * X		
		e référence mentionné a 3-1 sur la répartition de		es entre les cinq				consultable su	r Internet * X	
		STATE OF THE PARTY		IL STANDARD STANDARD	os Jointes	PER CHARLE	Marie Santa Paris (SAN)			
4. 0	en application de	nents ou de dossiers pe l'article R15-26 du Cod e du zonage régle	e de l'enviro	nnement			•	rus		
é	a la date de l'édition	ou ayant porté recon on de la présente fiche de des arrètés est consul	communale							
	catastrophes na	turelles	nombre	4		cata	strophes techno	logiques noi	mbre	
Dat	e							Le préf	et de département	
			S	ite* www.hau	te-marne	.gouv	.fr Îs	Pour le Préfet	et par délégation, rale de la Préfect	

Khalida SELLALI